

## Le Montreuillois épargné une nouvelle fois



Pas de parc en mer, de Berck à Camiers... pour l'instant.

### | ÉOLIENNES OFFSHORE |

Le gouvernement a dévoilé cette semaine les zones finalement retenues pour l'implantation de cinq nouveaux

parcs d'éoliennes offshore (en mer), au large des côtes allant de Saint-Nazaire au Tréport. Une fois encore, le Montreuillois, et notamment son littoral, est épargné. Un soulagement sûrement pour certains nombres d'acteurs de la vie locale qui ont montré à plusieurs reprises leur ferme opposition à de tels projets sur nos rivages, de Berck à Camiers.

C'est en tout cas le cas pour le député-maire touquettois Daniel Fasquelle qui, dans un communiqué envoyé hier après-midi, indique, en effet, qu'il est « soulagé que la ministre de l'Écologie et du Développement durable a tenu son engagement ». L'élu y rappelle notamment un rendez-vous organisé il y a tout juste un an, en janvier 2011, qui avait amené une délégation montreuilloise de marins-pêcheurs, de chasseurs et d'élus à Paris où chacun avait pu exposer ses arguments face aux services du ministère.

Toutefois, si le Montreuillois a gagné une bataille, il n'a pas pour autant remporté la guerre. « Notre détermination et notre vigilance doivent rester à leur maximum pour d'autres projets qui ne manqueront pas dans le futur, avertit le député touquettois. Il ne faut qu'aucune création de parc éolien ne vienne défigurer nos belles plages tant appréciées et mettre en danger la vie de nos marins-pêcheurs et leur activité économique. » •